

COMPAGNIE
DE
UNITE
B.T.
PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)
P.V. N° 809 / 1996

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCES VERBAL
DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° PIECE
N° FEUILLET

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

OBJET : Enquête suite à l'observation du passage d'un O.V.N.I. lors de la soirée du 2 août 1996.

REFERENCE : C.M. n° 32600 DEF/Gend/O.E./D.O. Rens. du 8 novembre 1985

Ce jour le sept août mil neuf cent quatre vingt seize,

nous soussigné(s) G J MDL/Chef, à la Compagnie, en
résidence à la brigade de

Vu les articles 59 à 298 du Décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation de la Gendarmerie

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

Le 2 août 1996 vers 21 heures 30, un **Objet Volant Non Identifié (O.V.N.I.)** a été observé dans le ciel d'Alsace tant par nos services que par des témoins.

EXPOSE DES FAITS

Le 1er août 1996 vers 21 heures 30, une boule brillante particulièrement lumineuse de couleur jaune suivi d'une trainée de couleur verte et bleu se déplace horizontalement dans le sens NORD-OUEST.

Cette boule est visible de 2 à 3 secondes et finit par disparaître après avoir légèrement déclinée.

Elle passe au dessus des communes de

Elle ne fait aucun bruit lors de son déplacement.

Sa taille selon les témoignages varie d'une balle de ping-pong à une balle de tennis.

ENQUETE

Le 1er août 1996 à 21 heures, les faits précités ont été constatés par nos services tant à (PIECE N°2) qu'à par une patrouille de cette unité (PIECE N°3).

Le 2 août 1996 à 10 heures, nous avons procédé à l'audition de M. R S domicilié, également témoin du phénomène. (PIECE N°4)

.../.

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

[1] M. le Préfet du
 [1] M. le Général cdt la Région Aérienne à
 [1] Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
Bureau défense opération - section renseignement.
 [1] aux archives.

Vu et transmis par:

Le 12 AOÛT 1996

03 SEP. 1996

Le 5 août 1996 à 10 heures, nous procédons à l'audition de S.
J. demeurant M. S. J. a également aperçu ce phénomène dans la nuit du
1^{er} août 1996. (PIECE N°5)

Nous avons pris contact avec M. P. Chef de Subdivision
contrôle de la Tour de contrôle de l'aéroport de
Celui-ci nous a précisé que ce phénomène n'a pas été enregistré sur les radars
de la tour de contrôle et qu'il n'a pas été perçu par les pilotes d'avion en phase
d'atterrissage.

Nous avons pris contact avec Mme D. contrôleur à la Base Aérienne
militaire N°
Celle-ci nous a précisé que la tour de contrôle de cette base n'était pas en
activité au moment des faits.

Mentionnons que le soir du 1^{er} août 1996 dans la région, le temps était clair
et il n'y avait pas d'orage.

, lors de cette soirée avait lieu la fête nationale. Toutefois,
le sens de l'objet était inverse. Il ne pouvait donc s'agir d'une fusée pyrotechnique.

En outre, ce phénomène a été visible à d'autres point de à savoir
et au champ du feu mais également dans le département des
(voir article de presse PIECE N°6)

A , le 6 août 1996

L'Enquêteur :

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE
UNITE
B.T.
PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)
P.V. N° 809 / 1996

**PROCEDURE
DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**
PROCES VERBAL
DE CONSTATATIONS

N° FEUILLE	N° FEUILLET
2	1

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)
--

Ce jour 2 août 1996 à 22 heures .,

nous soussigné(s) **G** **J** , MDL/chef, à la Compagnie de en résidence à la Brigade
de ,

Vu les articles 59 à 298 du Décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

Le 2 août 1996 à 21 heures 30, nous trouvant hors service, nous effectuons un footing dans la forêt de la

A la sortie de la forêt, alors que nous nous trouvons face au contrefort du massif longeant le CD. , nous constatons le fait suivant :

Dans le ciel, à hauteur de la ligne d'horizon, nous remarquons une boule brillante suivi d'une traînée de couleur verte et bleu se déplaçant horizontalement dans le sens

Cette boule se déplaçant particulièrement rapidement décline légèrement avant de disparaître.

Elle survole les communes de

Depuis notre point de vue, cette boule à la grosseur d'une balle de ping pong avec une traînée d'environ 50 cm.

Ce phénomène est visible pendant 2 à 3 secondes, il n'est accompagné d'aucun bruit.

Il nous est impossible de réaliser la distance par rapport au sol et l'éloignement par rapport à notre position du phénomène.

A , le 2 août 1996 à 22 heures 10

L'enquêteur:

Unité :
BT

DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF
CONSTATATIONS

N° PIÈCE	N° FEUILLET
3	1

C.U. 03547 - PV /96

Nous soussigné : gendarme N H , en résidence à ,
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :
secondé par le gendarme B G , en résidence à

Le deux août mil neuf cent quatre vingt seize, à dix huit heures
et vingt neuf minutes
Nous trouvant à , au bureau de notre unité,

Le premier aout mil neuf cent quatre vingt seize, nous trouvant en
service de surveillance générale en compagnie du Gendarme G ,
B , pour le compte de la Zone 4 (jumelage des Brigades de
) , nous circulions sur le CD dans
le sens

Il était entre 21 heures 30 et 22 heures, lorsque sur notre
droite, nous avons aperçu une boule de forte intensité lumineuse avec
des reflets verts suivit d'une trainée tout aussi lumineuse. Cette
boule effectuait un mouvement descendant en suivant l'axe EST./OUEST
parallèle à notre sens de circulation. Ce phénomène n'a duré que 3 à 4
secondes. Le ciel était dégagé, et la boule a disparu instantanément.

Le gendarme G , conducteur à ce moment, après que je lui ai dit
de regarder, n'a aperçu que la fin d'une trainée et a cru que c'était
un feu d'artifice, étant donné que c'était la fête nationale du ler
aout en Suisse.

Nous avons continué notre patrouille, et ce phénomène ne s'est pas
réitéré.

A , le deux août mil neuf cent quatre vingt seize, à
dix huit heures et quarante cinq minutes.

Les enquêteurs

GENDARMERIE NATIONALE COMPAGNIE DE UNITE B.T. PROCES-VERBAL (N°/ANNEE) P.V. N° 809 / 1996	PROCEDURE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS PROCES VERBAL D'AUDITION	N° PIECE <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 20px; margin: 0 auto;">A</div>	N° FEUILLET <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 20px; margin: 0 auto;">11</div>
	ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)		

Ce jour 2 août 1996 à 10 heures .,

nous soussigné(s) **G J**, MDL/chef, de la Compagnie de en résidence à la Brigade de

Vu les articles 59 à 298 du Décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

PERSONNE CONCERNEE

NOM, PRENOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE)

R S

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE DEPARTEMENT)

F, né

NATIONALITE (SI ETRANGER)

Française

FILIATION

fils des

SITUATION DE FAMILLE

divorcé,

ADRESSE COMPLETE - TELEPHONE

PROFESSION

retraité

faisons comparaître devant nous la personne ci-dessus, nommée, qui entendue séparément nous déclare à 10 heures :

"" Hier, 1er août 1996 vers 21 heures 30, j'ai été témoin du passage d'un **O.V.N.I.** dans le ciel au dessus de

Au moment des faits, je me trouvais au volant de ma voiture, je roulais dans le sens

Je circulais en fait dans la rue du lotissement

Soudain, j'ai vu dans le ciel à hauteur de l'horizon la chose suivante.

A hauteur de l'horizon, une **boule lumineuse incandescente** avec **une traînée de couleur vert-bleu** se déplaçait à une **vitesse vertigineuse** dans le sens **NORD - OUEST.**

Cette boule se déplaçait sans **aucun bruit.**

La **trajectoire** de cet engin était **rectiligne.** je ne l'ai pas vu décliner.

Je ne suis pas en mesure d'estimer la distance à laquelle je me trouvais de cet engin mais je peux comparer sa **grosseur** à une **balle de tennis** suivi d'une traînée de cinquante centimètres.

S.I. : J'ai vu passer cette boule pendant une durée d'environ **10 à 15 secondes.**

S.I. : Je pensais au départ qu'il pouvait s'agir d'un **météorite.**

S.I. : Cette boule avec la traînée, n'a **pas changé de forme ni de couleur** au fur et à mesure de son évolution.

S.I. : Au moment des faits, il ne faisait pas complètement nuit. Il n'y avait pas d'orage et le **temps était clair.**

Immédiatement, j'ai pensé qu'il s'agissait d'un O.V.N.I. et j'ai prévenu la gendarmerie de , la Gendarmerie des transports aériens et la tour de contrôle de l'aéroport de

.../.

En 1990, j'avais déjà remarqué plusieurs O.V.N.I. dans le ciel lors de la nuit du 1er mai 1990. J'avais signalé ce fait à l'aéroport de

S.I. : Je suis curieux mais je ne suis pas spécialement intéressé par les phénomènes extraterrestres.

S.I. : Je ne suis pas malade des nerfs, je n'ai jamais suivi de traitement psychiatrique, j'ai toute ma tête.

S.I. : Actuellement, je prends de nombreux médicaments pour le coeur, le diabète et pour le cholestérol. Il s'agit des médicaments suivants :

S.I. : Au niveau de la vue je porte des lunettes à double foyer car je suis astigmate.

Je ne suis pas en mesure de vous donner plus de précision sur l'objet que j'ai remarqué dans le ciel.

Le 2 août 1996 à 11 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

L' Enquêteur :

COMPAGNIE DE	PROCEDURE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS PROCES VERBAL D'AUDITION	N° PIECE 5	N° FEUILLET 11
UNITE B.T.			
PROCES-VERBAL (N°/ANNEE) P.V. N° 809 / 1996			
ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)			

Ce jour 5 août 1996 à 10 heures .,

nous soussigné(s) **G J**, MDL/chef, à la Compagnie de en résidence à Brigade de

Vu les articles 59 à 298 du Décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

PERSONNE CONCERNEE	
NOM, PRENOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE)	
S J	
SEX, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE DEPARTEMENT)	NATIONALITE (SI ETRANGER)
M,, né	Française
FILIATION	SITUATION DE FAMILLE
 fils de	célibataire,
ADRESSE COMPLETE - TELEPHONE	PROFESSION
	menuisier

faisons comparaître devant nous la personne ci-dessus, nommée, qui entendue séparément nous déclare à 10 heures :

"" Le jeudi 1er août 1996 vers 21 heures 30, j'ai été témoin du passage d'un **O.V.N.I.** dans le ciel au dessus de

Au moment des faits, je me trouvais au buncker de J'étais seul.

Je regardais en direction du soleil couchant. Il ne faisait pas encore nuit..

Soudain, j'ai vu dans le ciel à hauteur de l'horizon la chose suivante:

Bien au dessus des forêts, une **boule lumineuse incandescente** avec **une traînée de couleur verte** se déplaçait à une vitesse comparable à une étoile filante dans le sens **NORD /-SUD-OUEST.**

Cette boule se déplaçait sans **aucun bruit.**

La **trajectoire** de cet engin était **rectiligne**, mais légèrement vers le bas jusqu'à disparaître dans le ciel. Elle n'a pas disparue en passant derrière une montagne ou une forêt.

Je ne suis pas en mesure d'estimer la distance à laquelle je me trouvais de cet engin mais je peux comparer sa grosseur à une **balle de ping pong** suivi d'une **traînée de cinq centimètres.**

S.I. : J'ai vu passer cette boule pendant une durée d'environ **5 secondes.**

S.I. : Je pensais au départ qu'il pouvait s'agir d'un feu d'artifice car il y avait la fête nationale en

S.I. : Cette boule avec la traînée, n'a **pas changé de forme ni de couleur** au fur et à mesure de son évolution.

S.I. : Au moment des faits, il ne faisait pas complètement nuit. Il n'y avait pas d'orage et le **temps était clair.**

La personne entendue :

L' Enquêteur

S.I. : Je suis curieux mais je suis intéressé par les phénomènes extraterrestres.

S.I. : Je ne suis pas malade des nerfs, je n'ai jamais suivi de traitement psychiatrique, j'ai toute ma tête.

S.I. : Je ne suis pas en mesure de vous donner plus de précision sur l'objet que j'ai remarqué dans le ciel.

S.I. : Ce qui m'a paru intéressant dans ce que j'ai vu c'est que j'ai constaté que cette boule s'éteignait sans passer derrière une forêt.

Le 2 août 1996 à 11 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

L'Enquêteur :

Une étrange bouboule verte dans le ciel

Judi soir, vers 21 h 30 - 22 h, plusieurs témoins ont vu une boule verte suivie d'une traîne oblongue de même couleur fendre la nuit noire. O.V.N.I., phénomène naturel, hallucination collective ? La grosse bouboule a été aperçue à et aux quatre coins de la

"C'était comme un ballon de football vert, une boule lumineuse, qui a traversé le ciel à une vitesse folle". Cette qui réside quai des n'en revient toujours pas. Et pour cause : elle est persuadée d'avoir vu un O.V.N.I. (objet volant non identifié). "Dès que cette boule a filé, j'ai téléphoné à mon fils pour qu'il scrute le ciel ; il habite à 5 km, mais lui n'a rien vu. C'est tout juste s'il ne m'a pas demandé si j'étais dans mon état normal !". Une réflexion passablement logique il faut bien le reconnaître. "Cette boule" poursuit la "était magnifique, éclatante avec des reflets bleus et rouges ; je n'ai pas eu le temps de la détailler trop car elle est repartie aussi vite qu'elle était venue dans la direction de

Un peu gros non ? Eh bien pas tant que cela en fait. Car -ô hasard- la bouboule en question a également été aperçue, dans le même créneau horaire à par une jeune femme de 38 ans qui dînait à la terrasse d'un restaurant.

Partout en

N B. raconte : "Nous venions de nous attabler lorsque j'ai aperçu ce cercle lumineux vert prolongé par un fuseau lumineux". Une vision aussi fugace que précise : "Cette chose se déplaçait à une vitesse incroyable. J'ai eu l'impression qu'elle descendait rapidement et, finalement, elle a disparu derrière un rideau d'arbres". De quoi vous couper l'appétit. D'autant que les autres convives, en face d'elle, n'avaient évidemment rien vu et conseillaient à N le port d'un entonnoir sur la tête. "Mais j'ai été rassurée car une dame, à une table voisine, a vu la même chose que moi".

Bref, trois personnes au moins ont vu le "machin" vert essayer de voler la vedette à la nuit étoilée. Pas assez pour prendre l'histoire au sérieux ? C'est à voir. Car un peu partout en jeudi soir, des personnes ont bizarrement observé le phénomène. De

les mêmes témoignages ont afflué. Bref, cela commence à devenir sérieux.

De quoi saisir le très mystérieux Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques de qui devra déterminer si les témoins ont consommé trop de boeuf ces derniers temps ou si la bouboule couleur espoir a véritablement violé l'espace aérien lorrain jeudi soir.

La nuit des OVNIS

Dans la nuit de jeudi à vendredi, différentes brigades de gendarmerie ont enregistré quatre appels leur signalant « le passage d'OVNIS » dans le ciel.

L'étrange ballet a débuté à 22 h 03 dans le secteur de

Un témoin dit avoir vu « une boule avec une traînée se déplaçant dans la direction sud-est/nord-ouest, un genre d'étoile filante ou de fusée de feu d'artifice, mais qui passait à l'horizontale ». Il alerte le COG à et la brigade de l'aéroport de

Il a été entendu hier matin par les gendarmes de

Ces derniers ont prévenu les autorités préfectorales. A 22 h 20, un témoignage similaire est enregistré pour

Il évoque « une boule de feu, quelque chose de jaune passant derrière la colline ». Les gendarmes de ont enquêté le lendemain, entendu

des gens du secteur, fait un tour en forêt, sans trouver le moindre élément. Que cherchaient-ils ? « Tout et rien. C'est particulier ».

La brigade de a également été saisie pour un phénomène similaire à

Les gendarmes de la brigade de ne sont pas au courant. « On était dehors cette nuit et on n'a rien vu, à part des éclairs ». Enfin, un habitant de dans le

a observé « une lueur, un objet rond se déplacer entre deux montagnes » au-dessus du Champ du Feu à 22 h 04 et en a informé le COG de

La brigade l'a entendu.

Les horaires des appels et les sens de déplacement signalés révèlent des incohérences, mais « ce genre d'événement arrive une à deux fois par an », conclut un gendarme.